

Le 26 février 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Soins de santé transfrontaliers : le ministre de la Santé Magnus Jung rencontre la directrice générale de l'ARS Grand Est

Améliorer encore les soins de santé transfrontaliers dans la Grande Région : tel était le thème central d'une rencontre entre le ministre sarrois de la Santé, Magnus Jung, et la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) française, Christelle Ratignier-Carbonneil, qui s'est tenue le 25 février 2025 à Sarrebruck. Il s'agit de la première visite de la directrice générale de l'ARS auprès du ministre sarrois de la Santé.

« Malgré les différences entre les systèmes de santé allemand et français, nous travaillons en étroite collaboration afin de surmonter les obstacles existants. Nous élaborons ensemble des accords et des instruments qui permettront de mieux relier les deux systèmes, pour le bien des habitants de la région frontalière. Nous travaillons également ensemble à un nouveau protocole additionnel qui doit être mis en œuvre dans le cadre de l'accord de coopération MOSAR et qui vise à améliorer la prise en charge des patients victimes d'un accident vasculaire cérébral dans la région frontalière. Dans un premier temps, un concept médical a été élaboré à cet effet, qui décrit les procédures de traitement d'un point de vue professionnel. Nous avons présenté ce concept à la directrice générale aujourd'hui », explique le ministre de la Santé, Jens Spahn.

Un nouvel accord devrait permettre à l'avenir une coopération plus étroite, notamment dans le domaine de l'extraction mécanique des caillots sanguins. L'objectif est de permettre aux patients victimes d'un accident vasculaire cérébral de bénéficier d'un traitement plus rapide et de réduire les temps de transport. Comme chaque minute compte en cas d'accident vasculaire cérébral, cet accord peut sauver des vies.

Le ministre Jung a souligné l'importance de cette rencontre : « Cet entretien représente une nouvelle étape dans la coopération transfrontalière. Nous voulons organiser à long terme des parcours de soins médicaux dans notre région commune, afin que les patients puissent bénéficier du meilleur traitement possible et le plus rapide, indépendamment des frontières nationales. »

La directrice générale de l'ARS, Christelle Ratignier-Carbonneil, souligne l'importance de ces échanges bilatéraux réguliers : la coopération franco-allemande permet d'avancer main dans la main pour des soins accessibles en proximité et de qualité au cœur de l'Europe. Ces discussions sont essentielles dans le contexte de tensions sur la démographie des professionnels de santé que connaissent nos deux pays. Des soins sans frontières et des soins sans carence : voilà tout l'enjeu de la collaboration constructive et fructueuse que nous poursuivons.

« Quand chaque minute compte, la frontière ne doit pas devenir un obstacle. La suppression des obstacles aux soins de santé transfrontaliers est donc notre priorité absolue. Aujourd'hui, nous avons fait un nouveau pas en avant important dans le domaine des soins aux victimes d'accidents vasculaires cérébraux. C'est ainsi que fonctionne une Europe qui a un impact sur la vie quotidienne des gens », a conclu David Lindemann, chef de la chancellerie d'État de la Sarre et plénipotentiaire pour les affaires européennes.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

La remise du concept médical pose les bases de l'extension des soins de santé transfrontaliers. Les deux parties ont convenu de poursuivre rapidement les négociations afin de permettre la mise en œuvre dans la pratique le plus rapidement possible.

Contexte

L'accord de coopération transfrontalière MOSAR a été signé en 2019 entre des établissements de santé français et allemands en Moselle et en Sarre. L'objectif est d'améliorer les soins de santé pour les habitants de la région frontalière en facilitant l'accès aux services de santé proposés en Allemagne et en France. L'accord s'étend aux communes du groupement hospitalier GHT 9 (Moselle-Est), à l'association régionale de Sarrebruck et aux deux communes du Saarpfalz-Kreis, Gersheim et Mandelbachtal. Jusqu'à présent, il existe des accords complémentaires dans le domaine de la cardiologie entre CHIC UNISANTE Forbach et les cliniques SHG de Völklingen pour les patients atteints d'un syndrome coronarien aigu (314 traitements à VK en 2019-2022) et dans le domaine de la neurochirurgie, y compris les soins aux polytraumatisés à la clinique de Sarrebruck, ainsi qu'un accord complémentaire dans le domaine de la médecine nucléaire, qui permet aux patients allemands de bénéficier des services correspondants au Centre Hospitalier de Sarreguemines.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr